

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 février 2021

Présents :

CAZAUD Sandrine, CHAUSSONNET-PONS Candice, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, GRELLET Lauriane, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, SEILHAN David, TOURENQ Pierre.

Secrétaire de séance : Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2020*
- *Projet salle des fêtes*
- *Ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget*
- *Compte rendus des commissions*
 - *Education / Jeunesse*
 - *Travaux : Régularisation Chemin de La Plano – Rencontre ENEDIS/SDE09 – Travaux église – Enquête SPANC (SMDEA)...*
 - *Cadre de vie : Marché – Bulletin municipal...*
- *Questions diverses*

I. Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2020

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Projet Salle Multi-Activités

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la consultation pour la maîtrise d'ouvrage relative au projet de construction de la nouvelle Salle Multi-Activités a été lancée. Les offres des architectes sont attendues pour le 17 février. Le projet sera alors revu à la fois en terme de finances et de besoins. Une ou plusieurs réunions seront également organisées à l'attention de la population et des associations, en adéquation avec les contraintes sanitaires.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

III. Délibération spéciale pour ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour l'ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget en raison d'une erreur sur la base de calcul (restes à réaliser). Il rappelle que cette délibération a pour but de payer les dépenses d'investissement avant que le budget ne soit voté, dans la limite de 25 % des crédits ouverts lors de l'exercice précédent hors chapitre 16, ce qui représente cette année 20 615.00 € (25% x 82 460).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget comme indiqué par Monsieur le Maire.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

IV. Travaux de sécurisation du réseau électrique

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux de sécurisation de l'électrification (BT s/P7 Plateau) doivent être réalisés.

Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a délégué sa compétence en la matière.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux s'élève à 7 300 € et que le syndicat allègera en totalité la part revenant à la commune.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation des travaux tels qu'énoncés ci-dessus.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

V. Comptes rendus des commissions

- Travaux : Chemin de La Plano : Monsieur le Maire a été convoqué au Tribunal de Commerce de Toulouse par le juge chargé d'instruire la liquidation judiciaire du promoteur. Celui-ci a autorisé, par voie d'ordonnance, la cession de gré à gré des 3 parcelles au profit de la Commune. Mais la procédure doit être validée par la Cour d'Appel (délai plusieurs mois)
- Contrôles SMDEA le 26 janvier 2021. Un dispositif d'assainissement a été contrôlé au Hameau de Lizonne suite au courrier d'un résident. Plusieurs installations ont été vérifiées Chemin du Puits en raison de mauvaises odeurs signalée par une riveraine. Les rapports ne nous sont toujours pas parvenus.
- Eglise : suite aux travaux deux gouttières ont été signalées à la sacristie. L'entreprise a été avisée.
- Affaires scolaires : Nouveau protocole en raison du contexte sanitaire (obligation du port de masques conformes, distanciation entre les élèves revue à la hausse) – effectifs en légère augmentation (52 élèves désormais) – effraction au sein des locaux du Petit Loulié assortie des vols d'un rétroprojecteur et d'un extincteur - annulation de la classe de découverte – conseil d'école et de SIVE le 1/02/2020 : contestation importante de certains parents d'élèves de la commune de Baulou suite à l'organisation instaurée en raison de la pandémie. Une pétition a été adressée au Président du SIVE ainsi qu'aux Maires de Baulou et de Vernajoul. Les élus de la commune de Baulou proposent l'embauche d'un agent contractuel afin de remettre en place la garderie de Baulou ainsi que l'accompagnement dans le bus scolaire entre les deux communes, malgré le contexte exceptionnel et la très faible fréquentation de ces services. La masse salariale afférente à cet emploi sera financée pour moitié par les deux communes par le biais d'une subvention exceptionnelle. Par ailleurs, le protocole sanitaire devra également être respecté au sein des locaux de Baulou en cas d'élèves de niveau différents. Monsieur le Maire précise, afin de lever toute ambiguïté que les élus de Vernajoul n'ont jamais envisagé la fermeture de la garderie de Baulou. Les difficultés actuelles sont uniquement dues à la gestion de la Covid.
- Cadre de vie / milieu associatif : comptes rendus des assemblées générales des associations Les Amis du Viaduc et VTT Cyclo du Château – les associations ont été sollicitées pour transmettre un article à la mairie en vue de la rédaction du bulletin. Demande de place sur le marché de la part d'un épicier qui propose les mêmes produits que certains commerçants déjà présents. Après consultation des exposants, la commission émet un avis défavorable.

VI. Questions diverses

- Etude de l'enfouissement des réseaux électriques moyenne et basse tension sur le secteur la Bidalbado et la Caoussade, par ENEDIS et le SDE09.
- Compte rendu des informations communautaires : PLUi, pacte de gouvernance, rénovation du patrimoine bâti (documents consultables en mairie) ;
- Collecte des bacs à déchets verts en cas de refus d'abonnement annuel : plusieurs élus se sont plaints au SPECTOM concernant cette opération menée sans information préalable.
- Épisode neigeux : le déneigement a été réalisé dès le dimanche par le service technique ; quelques ennuis de sécurité ont été toutefois rencontrés par les agents sur les voies d'accès aux hameaux de Sarda du dessus et de Lizonne
- Demande d'installation d'un rucher pédagogique sur le terrain de la station de pompage émanant d'une association d'apiculture (CETA Occitanie)
- Signature de l'acte notarié relatif à la servitude de passage piéton et de canalisations sur la parcelle A 1471 le 10 février 2021 chez Maître BESSOU, Notaire à Mazères.
- Résultats financiers provisoires de l'exercice 2020 (en attente du compte de gestion définitif).

Séance close à 21h05